
STÉPHANE BEAUD
GÉRARD NOIRIEL

LE RETOUR DE LA RACE ?

Le débat « race et classe », plus connu sous son nom anglais/états-unien, *race and class*, mobilise depuis le début des années 2000 une littérature considérable en sciences sociales, en particulier aux États-Unis – de nombreux manuels de « *race and ethnic studies* » existent sur le marché éditorial –, mais aussi en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud (donc dans des pays de langue anglaise) et plus récemment en France (ou au Brésil), où un courant d'études raciales est en train de s'institutionnaliser. On en veut pour preuve la multiplication des traductions des livres de William Edward Burghardt Du Bois et de Stuart Hall, tout comme la création – semble-t-il à venir en cette année 2022 – d'une revue en langue française entièrement consacrée au thème de la « race ».

21

Il est illusoire de vouloir, dans ce bref article, faire la recension de cette littérature qui ne cesse de proliférer en sciences sociales. Nous nous contenterons ici d'examiner, dans un premier temps, comment une fraction croissante de chercheurs en sciences sociales ont en France, pour penser le monde réel, progressivement laissé en jachère ou abandonné le concept de classe sociale pour quasiment lui substituer la variable dite de race. Nous reviendrons ensuite sur le projet scientifique qui a été au cœur de l'écriture de notre livre *Race et sciences sociales. Essai sur les usages publics d'une catégorie*¹, pour examiner la réception houleuse qui en a été faite, avant de conclure par une esquisse sociologique des « luttes théoriques » qui secouent le microcosme français des sciences sociales.

1. Marseille, Agone, 2021.

DE LA « CLASSE » À LA « RACE » : UN RAPIDE APERÇU

Depuis le début des années 1980, nous avons, tous deux, mené des travaux historiques et ethnographiques sur le monde ouvrier et immigré en France. À ce titre, Gérard Noiriel a, en historien, mis en relief ce qu'il a appelé l'« éclatement de la classe ouvrière »². L'un des effets les plus sûrs de ce phénomène décisif, qui a eu lieu au tournant des années 1980, a été l'« affaiblissement du groupe ouvrier », étudié ethnographiquement par Michel Pialoux et Stéphane Beaud sur leur terrain de Sochaux-Montbéliard³. La désindustrialisation et la progressive désouvriérisation de la société française ont dès lors profondément transformé la composition et les pratiques des classes populaires⁴.

22 Parallèlement, la grille de lecture en termes de classes sociales, qui avait été confortée par l'intensité des luttes de classes lors de la période du fordisme triomphant d'après-guerre, a largement perdu de son évidence dans le monde des sciences sociales du fait, d'une part, de la montée en puissance d'une sociologie centrée sur l'étude des individus et, d'autre part, de la démonétisation des analyses statistiques en termes de catégories socio-professionnelles telles que fondées par l'Insee dès 1954⁵. Dans cette même période des années 1990-2020, l'avènement d'une société multiculturelle, constatable démographiquement comme dans l'espace public (environ un quart de la population française est composé désormais d'immigrés et de descendants d'immigrés de deuxième génération, provenant en particulier du Maghreb et d'Afrique subsaharienne), conjugué à la mise au jour de discriminations raciales structurelles (notamment dans l'accès au logement et dans le cadre des contrôles policiers⁶) et à la médiatisation des affaires de racisme (surtout anti-Arabs et anti-Noirs), a eu pour effet de produire une racialisation du discours social. Il faudrait d'ailleurs pouvoir retracer avec précision l'évolution de ce phénomène, tant dans le domaine des sciences sociales que dans le champ journalistique et politique.

Dans ce contexte, il a été particulièrement éclairant pour nous de réfléchir aux usages de ce vocabulaire racial par le président Macron lors

2. *Les Ouvriers dans la société française*, Paris, Seuil, 1986.

3. *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

4. Sur cette question, cf. Thierry Pech, « Il ne suffit pas de déclarer sa fidélité aux classes populaires pour les rencontrer » (tribune), *Le Monde*, 8 novembre 2021.

5. Cf. Emmanuel Pierru et Alexis Spire, « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, vol. 58, n° 3, 2008, p. 457-481.

6. Voir, *infra*, Fabien Jobard, « Police et racisme », p. 85-96.

de son quinquennat. Le 22 mai 2018, celui-ci emploie l'expression « mâle blanc ». Non pas pour combattre le discours identitaire mais pour l'utiliser afin d'enterrer le rapport sur les banlieues que Jean-Louis Borloo venait de lui remettre : « Ça n'aurait aucun sens que deux mâles blancs, ne vivant pas dans ces quartiers, s'échangent l'un un rapport et l'autre disant : "On m'a remis un plan, je l'ai découvert." C'est pas vrai, ça ne marche plus comme ça. » Il nous paraît significatif que le président de la République ait eu recours à ce vocabulaire racial pour justifier la continuation de la politique de désengagement de l'État à l'égard des quartiers d'habitat social.

À cette critique des usages politiques du discours racial, il convient d'adjoindre une critique de type sociologique. En désignant les individus par leur couleur de peau, leur origine, leur religion, on court toujours le risque d'alimenter un processus d'assignation identitaire. Il s'agit là d'un piège du langage courant dans lequel le chercheur en sciences sociales ne doit pas tomber s'il veut éviter de cautionner un débat public qui oppose de manière schématique les « Blancs » aux « non-Blancs » (« Noirs et Arabes »), en occultant du même coup les réalités sociales. Car ce langage a pour effet de passer sous silence les différenciations internes, souvent assez fortes, qui existent dans ces groupes racialisés. C'est la raison pour laquelle nous écrivions déjà ceci, en 2012 : « Ce discours racialisant prive le combat antiraciste du référent universaliste sur lequel il a pourtant construit son identité. Mais surtout, il contribue à fabriquer la réalité qu'il dénonce. La racialisation du discours public contribue ainsi à l'enfermement identitaire de la fraction déshéritée de la jeunesse populaire. Privés de toute possibilité de diversifier leurs appartenances et leurs affiliations, ces jeunes intériorisent un vocabulaire racial qu'ils n'ont pas inventé, mais dans lequel ils se reconnaissent, ce qui explique qu'ils puissent se représenter le monde social de manière binaire et ethnicisée : le "nous" (de la cité, des jeunes Noirs ou Arabes, des exclus, mais aussi de plus en plus, semble-t-il, « nous, les musulmans ») *versus* le « eux » (des bourgeois, des Céfrans, des Gaulois, des Blancs, ou des athées, etc.)⁷. »

23

L'ENJEU DE LA CONSTRUCTION DES IDENTITÉS

Bien des indices nous laissent penser que notre livre *Race et sciences sociales* a été principalement lu à travers ses seules « bonnes feuilles » (un extrait

7. « "Racisme anti-Blancs", non à une imposture ! » (tribune), *Le Monde*, 14 novembre 2012.

de sa conclusion) parues dans *Le Monde diplomatique* de janvier 2021⁸. Résumons ainsi, et à gros traits, la lecture qui en a été faite : Stéphane Beaud et Gérard Noiriel ne voient que la « classe », ils ignorent ou nient la « race », et ce faisant, à défaut de « désespérer Billancourt » (la classe ouvrière est morte et enterrée...), ils ont le grand tort de « désespérer la banlieue » d'aujourd'hui, devenue très multiculturelle et par ailleurs nouvelle relève potentielle des « forces progressistes », riche vivier de la contestation de l'ordre racial qui régnerait en France (pensons aux actions du comité Vérité pour Adama et au militantisme de personnalités issues de la diversité qui ont éclos dans l'espace public, Rokhaya Diallo ou Houria Bouteldja par exemple). Cette présentation qui a souvent été faite de notre livre non seulement est fausse mais elle revêt aussi un caractère absurde, passant à côté de ce qui a été le cœur de notre réflexion dans nos travaux passés et présents.

Celle-ci tourne autour d'une question, centrale en sciences sociales, qui est celle des logiques de construction des identités individuelles et collectives, question par ailleurs très travaillée par les anthropologues⁹. Notre livre s'efforce d'offrir un certain nombre de perspectives pour contrecarrer ce monisme explicatif de la « race », qui est de plus en plus dans l'air du temps et qui séduit un certain nombre d'entrants dans le champ des sciences sociales (mastériens, doctorants, jeunes chercheurs). En ce sens, nous nous inscrivons fortement contre la tendance du courant des études raciales à essentialiser les identités des individus à partir de leurs seuls attributs physiques apparents. Nous avons tiré ce type de conclusion de nos enquêtes respectives, qu'elles soient socio-historiques ou ethnographiques¹⁰. D'où notre conviction qu'il est impossible de préjuger de l'« identité » des individus à partir des seuls signes de leur apparence. Il revient toujours à l'enquête en sciences sociales de déterminer, patiemment et minutieusement, quelles sont, dans chacun des contextes (géographiques et socio-historiques)

8. Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, « Impasses des politiques identitaires », *Le Monde diplomatique*, janvier 2021.

9. Citons ici Maurice Godelier : « Dans la vie des gens ordinaires, les problèmes d'identité ne sont pas d'ordre théorique, comme suspendus à une définition abstraite que des historiens ou des anthropologues, en remontant aux sources, en recoupant les faits, pourraient considérer comme plus ou moins adéquate ou fictive » (*Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Flammarion, 2010, p. 27).

10. Cf. Gérard Noiriel, *Chocolat. La véritable histoire d'un homme sans nom*, Paris, Bayard, 2016 ; Stéphane Beaud, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 2018.

étudiés, les variables les plus agissantes dans la construction des identités individuelles¹¹.

Dans notre ouvrage, nous questionnons, par exemple, la manière dont les chercheurs en sciences sociales définissent les identités raciales, en partant de *La Condition noire* de l'historien Pap Ndiaye¹². Le critère qui est retenu pour définir la « condition noire », c'est l'expérience de la discrimination fondée sur la couleur de peau. Mais le sondage sur lequel repose une bonne partie de l'enquête concernant les Noirs de France montre qu'un tiers d'entre eux ne se définissent pas comme des personnes discriminées. D'où le problème scientifique que nous posons dans le livre : comment peut-on construire une catégorie à partir d'un critère qui exclut le tiers de ses membres ?

Ce chiffre, dont la signification pourrait être renforcée par la mobilisation d'extraits d'entretiens de personnes issues de la population noire vivant dans l'Hexagone, tend à montrer que les exemples d'individus qu'on pourrait *a priori* catégoriser comme « racisés » n'ont aucune envie d'être ainsi désignés comme tels.

25

Le cas de l'émigration des Antillais vers la métropole est, à ce titre, particulièrement intéressant à étudier. En effet, cette immigration de travail spécifique s'est transformée dans les années 1960-1980 en une immigration de peuplement. Dans les premiers temps de cette installation en métropole, bon nombre d'Antillais – citoyens de la République, de nationalité française, attachés aux droits associés – ne souhaitaient pas en France pouvoir être assimilés aux « immigrés » noirs, notamment les Africains du Sahel, de nationalité étrangère. En 1981, au moment où les radios libres ont été autorisées, « les auditeurs de la radio associative “afro-antillaise” Radio Mango étaient encore nombreux – à la suite des émissions consacrées à la situation des Antillais et des Guyanais en région parisienne – à appeler le standard de cette radio pour protester contre le fait d'être qualifiés d'immigrés, soulignant avec force qu'ils étaient des Français¹³ ». quinze ans plus tard, une enquête en région lilloise fait apparaître des réactions outrées d'Antillais victimes de refus d'embauche du fait de leur couleur (« c'est choquant, voire vexant d'être comparés à

11. Pour un bel exemple, cf., entre autres travaux contemporains, Ana Portilla, *Les Effets capitaux des « petites » ressources. Enquête en milieu populaire immigré aux États-Unis*, thèse de sociologie, EHESS, 2021.

12. Paris, Calmann-Lévy, 2008.

13. Michel Giraud, « Racisme colonial, réaction identitaire et égalité citoyenne : les leçons des expériences migratoires antillaises et guyanaises », *Hommes & Migrations*, n° 1237, 2002, p. 44.

des Africains¹⁴»). Pendant toute une période (de 1960 à 1985 environ), les Antillais installés en métropole ont adopté ce que Michel Giraud appelle une « stratégie de l'invisibilité ethnique », prenant le parti de « faire le moins de vagues possible »¹⁵ dans leur nouvelle société d'accueil.

26 Nous avons pris cet exemple pour parvenir à une conclusion qui est, à nos yeux, décisive : ce n'est pas le rôle des chercheurs en sciences sociales que de définir, à la place des agents sociaux eux-mêmes, ce que doit être leur « identité ». En effet, cela reviendrait à vouloir leur en imposer une à partir de leurs propres préoccupations théoriques. Notre désaccord de fond avec un certain nombre de chercheurs (pas tous...) qui se prévalent de la notion d'intersectionnalité, brandie en étendard théorique¹⁶, tient à leur façon de mettre systématiquement l'accent sur la variable de race dans l'analyse des phénomènes sociaux, de sous-estimer trop souvent dans leurs analyses les autres facteurs explicatifs : pas seulement leur position sociale (la « classe », comme on disait avant), mais aussi les effets de génération, d'institution et de contextes locaux.

LA « RACE » ENTRE SCIENCE ET POLITIQUE : UN DÉBAT IMPOSSIBLE ?

Dans la conclusion de notre livre, nous avons pris soin d'exposer au lecteur la mise en garde suivante : « Nous ne nous faisons pas trop d'illusions sur la réception de cet ouvrage. L'expérience nous a appris que, même si on multiplie les précautions de langage, les forces qui s'affrontent sur la question identitaire utiliseront tel ou tel de nos arguments pour alimenter leurs polémiques, soit pour nous rallier à leur cause, soit pour nous dénoncer¹⁷. » Nous n'imaginions pas alors, il est vrai, que sa réception dans notre milieu professionnel (celui des chercheurs en sciences sociales) allait confirmer à ce point – et d'une manière si caricaturale – cette sombre prédiction. Pour de multiples raisons à la fois

14. Cité par Michel Giraud, « Le malheur d'être partis », *Esprit*, février 2007, p. 53.

15. *Id.*

16. On a bien des raisons de penser que le livre *Chocolat* de Gérard Noiriel aurait pu recevoir, haut la main, le label (rédempteur ?...) d'« intersectionnel ». En effet, ce livre, qui repose sur un matériau en partie archivistique mais aussi nourri de concepts sociologiques et de la lecture serrée des grands romanciers noirs américains (Richard Wright, Ralph Ellison, James Baldwin, etc.), explore, tout au long de la vie de ce clown noir (fils d'esclaves cubains) en France, la manière dont ses diverses identités – « Noir », « ouvrier agricole », puis « artiste », « mari », « père », « apatride en France », etc. – se sont, au fil du temps, construites et ont été étroitement entrelacées.

17. *Race et sciences sociales*, op. cit., p. 375.

intellectuelles et politiques, qu'il serait trop long de décrire, il nous paraît que les conditions d'un débat serein sur le sujet « classe/race » au sein des sciences sociales ne sont pas aujourd'hui réunies. Il ne faut pas en la matière sous-estimer le rôle, éminemment néfaste, des réseaux sociaux (en particulier Twitter) qui ont tendance – on le sait bien – à enflammer très vite les discussions, y compris entre chercheurs. Tout se passe comme si, à coups de tweets ravageurs et se voulant destructeurs, on cherchait en quelque sorte à « terrasser », en deux cent quarante signes, son « adversaire ». Une certaine culture du *fight* ou de la *battle* s'est peu à peu installée chez certains dans notre univers professionnel.

Avant d'essayer d'analyser ce qui fait symptôme dans la réception qu'a connue notre livre, il faut bien sûr, au préalable, préciser que la possibilité d'un débat « scientifique » et serein autour de cet ouvrage a été rendue particulièrement difficile – et même quasi impossible – par la fortuite coïncidence entre sa sortie, mi-janvier 2021, et, un mois plus tard, la brutale instrumentalisation politique, par certains membres du gouvernement français, des recherches portant sur la « race » et/ou étiquetées sous le label de l'intersectionnalité. On pense notamment aux déclarations incendiaires de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Frédérique Vidal) sur le développement de l'islamo-gauchisme à l'Université, qui ont suscité de vives et légitimes protestations de la part des chercheurs en sciences sociales¹⁸.

27

On a eu malheureusement une belle illustration de cette pollution du débat et de son hyper-politisation avec la publication d'un article de Didier Fassin, professeur d'anthropologie à Princeton et au Collège de France, intitulé « Un vent de réaction souffle sur la vie intellectuelle »¹⁹. Dans ce texte qui vise directement notre ouvrage, Didier Fassin nous assimile délibérément aux collègues « réactionnaires » qui se sont engagés résolument dans le combat contre l'islamo-gauchisme, supposé gangrener l'Université française. Il se trouve que cet article a fort peu à voir avec ce qu'on peut attendre d'un compte rendu d'un livre de sciences sociales. À défaut de parler sérieusement de son contenu, Didier Fassin en profite pour redessiner à sa manière – « au couteau » – le champ contemporain des sciences sociales en distinguant deux camps bien séparés. Le « sien »

18. Comme l'a écrit Daniel Cohen au plus fort de la polémique, « ce qui complique, en partie, ce débat [classe/race] est qu'il est pollué par cette idée folle de la ministre de l'Enseignement supérieur de vouloir organiser une police des mœurs en sciences sociales » (« Question sociale, question raciale: débattre, malgré les émotions », *L'Obs*, 4 mars 2021).

19. AOC.media, 23 février 2021. Cf. notre réponse, « Pour une éthique de la discussion – réponse à Didier Fassin », AOC.media, 15 mars 2021.

– situé nécessairement du côté du « bien », des « forces de progrès » (comme on disait naguère) et bien sûr de la « modernité » et de « l'international » –, qui est composé des adeptes des études raciales et/ou de l'intersectionnalité, courageux innovateurs conceptuels. L'autre camp, qui serait le nôtre, est assigné au camp du « mal », de la « droite », des « conservateurs », mais aussi des « ringards », *i.e.* du « national » (toujours perçu de nos jours comme un peu étroit ou obtus) et de la « classe sociale ».

28

Ce qui fait symptôme dans cette recension tient à ce que son éminent auteur en soit venu à des torsions si grossières de notre propos qu'elles ne peuvent que sidérer le lecteur de bonne foi de notre livre. C'est notamment le cas du passage suivant de l'article de Fassin, consacré au mouvement social Black Lives Matter : « Un signe troublant en est que le livre de nos collègues se termine par une critique du plus important mouvement social des dix dernières années aux États-Unis, Black Lives Matter, né de la dénonciation des homicides d'Afro-Américains par la police, que nos collègues réduisent ici à une forme de nationalisme noir qui empêcherait l'émancipation des groupes dominés. » Nul ne peut ignorer que cette accusation vaut immédiatement, aujourd'hui en France, disqualification immédiate et condamnation à mort symbolique au sein du camp progressiste. Or, au moment où nous avons écrit ce livre, nous connaissions, bien sûr, la force et l'impact du mouvement Black Lives Matter aux États-Unis²⁰. Pour revenir à la citation de Didier Fassin, ce qui est « troublant », selon ses propres termes, c'est que nous n'avons jamais critiqué Black Lives Matter. D'une part, à propos de divers mouvements sociaux comme Je suis Charlie, #MeToo, les « gilets jaunes » ou Black Lives Matter, nous écrivons que « tous ces mouvements défendent des causes légitimes²¹ ». D'autre part, dans la conclusion, nous avons pris soin de citer longuement le philosophe Michael Walzer, professeur émérite à Princeton, dans le même institut que Didier Fassin.

Une cinquantaine d'années après son engagement d'étudiant au sein du mouvement des droits civiques outre-Atlantique, Michael Walzer entreprend un bilan critique du nationalisme noir aux États-Unis, bilan dont la vertu est de soulever la question essentielle des alliances politiques à nouer dans le camp des forces progressistes : « [Mais] les “politiques de l'identité” ont pris le dessus dans la vie politique américaine et ont conduit à des mouvements séparés : les Noirs, les Hispaniques, les femmes, les gays. Il n'y a pas

20. Notre éditeur, Agone, a traduit en 2017 un livre de Keeanga-Yamahatta Taylor paru l'année précédente sur ce sujet, *Black Lives Matter. Le renouveau de la révolte noire américaine*.

21. *Race et sciences sociales*, *op. cit.*, p. 173.

eu de solidarité entre ces différentes formes de lutte pour la reconnaissance. Black Lives Matter, par exemple, est une expression fondamentale de la colère légitime des Noirs, liée notamment au comportement de la police. Mais les Espagnols ne sont pas mieux traités ; il n’y a pas, que je sache, de “Hispanic Lives Matter” et pas d’effort coordonné pour la création d’une coalition de groupes ethniques pour une réforme de la police. C’est un problème typique de la vie politique américaine et un signe de plus de notre faiblesse²². » Et, à la suite de cette citation, nous écrivions : « Étant donné l’américanisation de notre vie publique, on peut craindre malheureusement que le constat de Walzer soit en train de se vérifier en France également. » Il reste pour le moins troublant que Didier Fassin interprète notre propos comme étant une « critique » du mouvement Black Lives Matter alors qu’il constituait avant tout, à nos yeux, une analyse du danger politique – pour la gauche nord-américaine ou française – représenté par la dispersion et l’émiettement des mouvements identitaires.

29

« LUTTES THÉORIQUES » DANS LES SCIENCES SOCIALES

La question qui se pose désormais est de savoir comment sortir par le haut de cette « guerre de tranchées » car ce type de querelles et de déchirements fragilise les sciences sociales, déjà fortement affaiblies dans le champ académique²³. Il faut sans doute prendre du recul et procéder à une sociologie des sciences sociales contemporaines.

On doit sans doute commencer par évoquer le renforcement de la position hégémonique des États-Unis en sciences sociales et ses effets puissants de réfraction au sein du champ intellectuel français. Dans cette optique, il n’est pas inutile de revenir sur un texte de 1998, à bien des égards séminale, de Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, portant sur la circulation des idées dans le champ intellectuel et des sciences sociales et sur les rapports de force qu’il enferme. Citons-les ici : « Les produits de la recherche américaine ont acquis “une stature internationale et un pouvoir d’attraction” comparables à ceux “du cinéma, de la musique populaire, des logiciels et du basket-ball américains”. La violence symbolique ne s’exerce en effet jamais sans une forme de complicité (extorquée) de ceux qui la subissent et la “globalisation” des thèmes de la doxa sociale américaine ou

22. Cité *ibid.*, p. 371.

23. Sur ce point, cf. Jean-Louis Fabiani, « Une mauvaise querelle à l’Université », *Esprit*, n° 473, 2021, p. 9-14 ; Jean-Frédéric Schaub, « Halte au feu ! », *Esprit*, n° 476, 2021, p. 18-21.

de sa transcription, plus ou moins sublimée, dans le discours demi-savant ne serait pas possible sans la collaboration, consciente ou inconsciente, directement ou indirectement intéressée, de tous les “passeurs” et importateurs de produits culturels griffés ou dégriffés (éditeurs, directeurs d’institutions culturelles, musées, opéras, galeries, revues, etc.) qui, dans le pays même ou dans les pays cibles, proposent et propagent, souvent en toute bonne foi, les produits culturels américains, et de toutes les instances culturelles américaines qui, sans être explicitement concertées, accompagnent, orchestrent et parfois même organisent le processus de conversion collective à la nouvelle Mecque symbolique²⁴. »

30 Plus de vingt ans après, on peut dire, d’une part, que ces mécanismes de domination de l’impérialisme états-unien sur le champ scientifique se sont sans conteste renforcés, au vu de la situation des sciences sociales françaises ; le pouvoir d’attraction des riches universités états-uniennes auprès des étudiants français n’a cessé de s’accroître au fur et à mesure que l’Université française s’enfonçait dans une crise multiforme²⁵. Il faut toutefois ajouter, en ce domaine des études raciales, la nouvelle médiation de l’Union européenne et des grands organismes de recherche nationaux – telle l’Agence nationale de la recherche (ANR), en France. Ces instances de financement opèrent une sorte de pilotage de la recherche en sciences sociales qui tend à se faire de plus en plus selon une logique anglo-saxonne. De fait, ce pilotage accorde une plus grande place aux travaux sociologiques dont les références empruntent largement au registre racial, notamment les nomenclatures de classement comme les recensements. Pour dire les choses de manière simple et abrupte, il est bien plus probable qu’en tant que chercheur hexagonal vous décrochiez un « contrat ERC » (accordé par le Conseil européen de la recherche) ou un « contrat ANR » (les jurys comprennent de plus en plus des experts étrangers) – le *nec plus ultra* sur un CV de chercheur européen de nos jours – si vous apparaissez comme familier dans cet univers académique (*via* vos publications en langue anglaise, votre réseau professionnel, votre place assurée dans un comité de rédaction de revue ayant traité la « race » au sens anglais de ce terme).

On reprendra ici l’exemple du sociodémographe Patrick Simon, directeur de recherche à l’Ined, en partie analysé dans notre livre. Celui-ci a obtenu en 2016 un contrat ANR intitulé « Global Race ». Depuis, il anime

24. « Sur les ruses de la raison impérialiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 121-122, 1998, p. 113 (qui cite au départ Thomas Bender, « Politics, Intellect, and the American University, 1945-1995 », *Daedalus*, vol. 126, n° 1, 1997, p. 1-38).

25. Cf. les diverses analyses de l’historien Christophe Charle sur ce sujet, notamment in Stéphane Beaud et Mathias Millet (dir.), *L’Université pour quoi faire ?*, Paris, PUF, 2021, chap. 2.

à Sciences Po Paris un séminaire du même nom, domicilié au Centre de recherches internationales, dont les séances sont accessibles en ligne. Ce séminaire regroupe bon nombre de jeunes chercheurs qui se sont engagés dans la voie des études raciales à la française. La séance « La race dans les sciences sociales françaises » du 6 mai 2019 nous est apparue comme éminemment instructive. Le débat qui a suivi les exposés des quatre intervenants permet de voir, à l'état pratique, ce que signifie de mener une « lutte théorique » dans le champ académique. Sarah Mazouz, recrutée au CNRS en 2018, déclare ceci au début de la séance : « Qui sont nos adversaires ? La difficulté, c'est avant tout une question de rapports de force. Il y a des enjeux de positions institutionnelles, et des formes de blocage qui apparaissent. Le problème aussi, c'est que dans le contexte français la doxa générale est qu'il n'y a pas besoin de mobiliser la question raciale. L'argument qui nous est renvoyé sur le fait qu'on ne pense que la question raciale et qu'on oublie la classe n'est jamais renvoyé au groupe majoritaire dans le champ académique français, qui, lui, ne mobilise jamais la question raciale. Il n'y a pas de réciprocité argumentative. Rien que ça, ça structure un rapport de force scientifique important. » Audrey Célestine, maître de conférences en civilisation américaine, indique alors que, « travailler sur la Grande-Bretagne ou les États-Unis, c'est aussi une manière de trouver des formes de refuge car ce sont des domaines où ces questions sont traitées depuis longtemps ». Patrick Simon reprend la main et lui répond : « Sur le refuge, une solution serait des formes de regroupement ou de protection à l'égard d'un univers académique hostile. On pourrait imaginer des lieux de publication privilégiés. C'est une stratégie. Mais, le problème, c'est que ça ne fait pas reconnaître l'existence et la légitimité d'un champ. L'enjeu, c'est aussi de faire percoler ces dimensions dans les revues *mainstream*, y compris dans des recherches qui ne portent pas sur la question raciale, mais qui pourraient être amenées à reconnaître des formes de racialisation sur leurs terrains. Le risque d'être repoussé dans des espaces scientifiques de savoir, de publication et dans des laboratoires dédiés, qui sont légitimes et nécessaires, c'est qu'en retour on ne s'expose pas à une transformation en profondeur du champ. »

31

Nul besoin de commenter davantage ces extraits, en eux-mêmes très parlants. En présentant comme des « adversaires » les chercheurs qui ne sont pas d'accord avec eux, les « entrepreneurs de la race » contribuent à ruiner l'autonomie de la recherche en sciences sociales, qui a été – il n'est pas inutile de le rappeler – un acquis des luttes que les générations précédentes ont menées pour échapper aux diverses pressions des pouvoirs politiques.

Il nous reste désormais à esquisser ici la sociologie des acteurs de cette diffusion des études raciales dans les sciences sociales françaises.

ESQUISSE SOCIOLOGIQUE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CHERCHEURS

32

Commençons par retracer les caractéristiques sociales et les parcours (universitaire et professionnel) modaux des agents principaux de diffusion de ce courant en terrain académique. En premier lieu, ce sont le plus souvent des « Parisiens » qui ont fait des thèses dans les lieux centraux de la discipline (notamment les « gros labos » CNRS) ; ce sont aussi majoritairement des femmes, assez jeunes (moins de 40 ans) qui ont eu à cœur d'investir dans leurs travaux – et c'est à nos yeux tout à fait légitime – des thématiques de recherche tournant autour du diptyque « *gender and race* ». En second lieu, il apparaît que bon nombre de ces plus ardents propagandistes sont passés par des classes préparatoires et/ou les grandes écoles – les Écoles normales supérieures (ENS) et les divers Sciences Po – où ils ont acquis une formation en sociologie bien plus internationalisée que leurs prédécesseurs. La plupart d'entre eux ont effectué de longs séjours aux États-Unis, durant au moins une année universitaire. Il faut savoir que, depuis le milieu des années 2000, ce séjour de césure à l'étranger est la norme pour les élèves des trois ENS (Ulm-Paris, Lyon, Cachan-Saclay) et des instituts d'études politiques (Paris et les sept Sciences Po de province).

Ces étudiants français sursélectionnés scolairement (et venant, pour la plupart, des classes moyennes et surtout supérieures) se sont ainsi frottés à la culture sociologique états-unienne. Ils se sont habitués à lire en anglais, à bien connaître l'univers des références académiques locales, à nouer un dialogue intellectuel avec leurs homologues états-unis, voire britanniques. Ils ont aussi pu humer outre-Atlantique l'air contestataire – baptisé sans doute à tort « intersectionnel » – de certains campus universitaires de la côte est ou de la côte ouest. Le succès qui semble croissant des études raciales à Sciences Po Paris, et dans une moindre mesure à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ou dans les trois ENS, mérite examen. Comment l'expliquer ?

Primo, les étudiants du premier établissement sont de nos jours assez souvent bilingues, Certains diplômés, munis de ce capital scolaire et linguistique, peuvent ensuite effectuer leurs thèses à l'Institut universitaire européen de Florence ou des doctorats en cotutelle avec les États-Unis sous la direction, si possible, d'un « grand nom » de la sociologie

états-unienne aux côtés de celui du collègue français. Bref, une vraie « prime à l'international » est désormais accolée à ce type de parcours universitaire dans ce lieu.

Secundo, la légitimation de thématiques – racialisantes ou intersectionnelles en sciences sociales « rue Saint-Guillaume » – se fait souvent à partir du thème large des inégalités, moins saisies à travers la question des rapports de classe qu'à travers celle des discriminations.

Tertio, tentons un peu de sociologie – qui serait bien sûr à affiner – des étudiants de sciences sociales en ce début des années 2020 dans leur rapport au politique. À Sciences Po, comme à l'EHESS, se sont développées au cours de la décennie précédente certaines formes de « radicalité » politique étudiante. Il existe une « minorité agissante » d'étudiants qui entrent en master de sciences sociales, un peu comme leurs prédécesseurs « marxistes » des années 1960-1980, avec un agenda autant politique que scientifique. Dans ce contexte, l'approche du monde social par les études raciales peut apparaître, pour les nouveaux entrants dans le champ des études de master ou de doctorat, comme une bannière théorique sous laquelle ils peuvent se regrouper et se reconnaître, voire comme une sorte de « brevet de radicalité » en sociologie. Le point essentiel ici tient à ce que l'internationalisation des parcours universitaires des « intersectionnalistes » se traduit, de fait, par le primat souvent accordé à la variable dite de la race et du genre au détriment de celle de la « classe » (on devrait dire plus précisément des « conditions sociales d'existence »), laquelle passe à l'as dans leurs analyses, malgré les prudentes précautions à ce sujet dans l'introduction de leurs articles. La violence des réactions qu'a suscitées notre ouvrage tient sans doute aussi au fait que celles et ceux qui se revendiquent de cette mouvance « intersectionnelle » (par ailleurs, très large et floue) ne supportent pas qu'on puisse mettre en lumière leur origine sociale privilégiée (pour la plupart d'entre eux) et critiquer le cumul de légitimité que procure le fait de se présenter à la fois comme théoricien et comme militant. On retrouve ici le type de clivage qui avait opposé les sociologues aux philosophes marxistes dans les années 1970, sauf qu'il traverse dorénavant les sciences sociales²⁶.

33

26. Cf., à ce sujet, la critique acerbe de Pierre Bourdieu sur « le discours d'importance » (*Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 207-226) et le livre d'Edward Thompson *Misère de la théorie. Contre Althusser et le marxisme anti-humaniste* (1978), Montreuil, L'Échappée, 2015.



34

Il reste aussi sans doute à remettre dans une juste perspective la place de ces débats sur la « race », voire sur l'intersectionnalité, au sein des sciences sociales françaises. La surmédiation de ces enjeux théoriques opère aussi comme symptôme de la très forte et durable centralisation parisienne de la recherche en ce domaine. Il y a de grandes chances que le « bruit » fait autour de ces questions doive être assez fortement relativisé, à la lumière dont les chercheurs en sciences sociales travaillent en province, que ce soit dans des universités ou dans la plupart des centres de recherche CNRS (le cas est sans doute différent dans le champ des études anglicistes et américanistes, des études d'art et d'esthétique, etc.). C'est d'ailleurs ce que tend à suggérer le courriel d'une collègue enseignant la sociologie dans une faculté de province, reçu à la suite de sa lecture de notre article du *Monde diplomatique* de janvier 2021 : « On en a vraiment besoin [de ce type d'analyse] pour défendre des positions sociologiques attaquées avec virulence par des opportunistes qui transforment des niches en soi-disant visions novatrices, révolutionnaires et à prétention universelle. Tout ça sans aucun débat, juste des anathèmes, des mises en cause politico-morales et, sous sa forme douce, une assignation à un archaïsme sociologique dépassé et ignorant des “réalités” [...]. Mais, contrairement à ce que laisse penser le fait qu'ils sont souvent bavards et médiatisés, je ne crois pas que la partie soit perdue. Comme simple maître de conférences de province, je discute beaucoup avec mes “semblables” (non parisiens et bien moins bourgeois) qui, s'ils peuvent être troublés parfois, n'en sont pas moins très critiques vis-à-vis de cet apparent tsunami. »

R É S U M É

*Les auteurs de cet article, après avoir indiqué les principales raisons pour lesquelles une fraction croissante de chercheurs en sciences sociales en France tend à mettre au centre de l'analyse sociologique la variable de la « race », reviennent sur le projet scientifique au cœur de leur livre *Race et sciences sociales*. Essai sur les usages publics d'une catégorie. En examinant la réception houleuse qui en a été faite, ils pointent la quasi-impossibilité d'un débat scientifique autour de l'enjeu « classe/race », avant de conclure par une esquisse sociologique des « luttes théoriques » qui agitent le microcosme français des sciences sociales.*